



Constitution du dossier *Au pair en Nouvelle-Zélande*

Le dossier pour la Nouvelle-Zélande est maintenant électronique, il faut donc créer votre profil en suivant ce lien: <https://link.aupairlink.co.nz/site/pages/initial-application/aupair/?pid=12> et l'aventure commence !

Une fois votre profil créé, vous devrez vous connecter, cliquer sur « **Finish my application** » et remplir les rubriques suivantes :

- General information
- Becoming an au pair
- Childcare Experience & Skills
- Personal Information
- Education & Work History
- Driving Experience
- Medical & Health Information
- Declaration

Le dossier est à remplir entièrement en anglais

Vous aurez également différents documents à ajouter dans la rubrique « Add Supporting Documents ». Vous devrez fournir :

- Au minimum 2 références de garde d'enfants « Childcare Reference » remplies par les signataires. Ce formulaire est disponible dans la section Childcare Reference.

Si la famille ne peut pas remplir le document en anglais, merci de joindre une traduction en réimprimant le même formulaire.

- Une référence de moralité « Character Reference » d'un professeur, d'un employeur ou de quelqu'un qui vous connaît bien. Ce formulaire est disponible dans la section Character Reference.

Si la personne ne peut pas remplir le document en anglais, merci de joindre une traduction en réimprimant le formulaire.

- Le « Medical Report » à faire remplir par votre médecin et doit être récent de moins de 3 mois. Ce formulaire est disponible dans la section Medical Report.
- Des photos de vous, en famille, entre amis, avec des enfants à ajouter dans la section Additional Photos en bas de la page.
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3). En faire la demande par Internet: www.cjn.justice.gouv.fr/b3/
- La copie de votre permis de conduire et passeport
- Si vous en possédez, n'hésitez pas à ajouter des photocopies de BAFA, brevet de secourisme, etc. dans la section Public Supporting Documents.

A notre agence vous devrez envoyer :

1. La fiche d'inscription Europair Services
2. L'accord I.A.P.A et le récapitulatif Au pair.
3. Les frais d'adhésion et de cotisation à l'association : 90 euros d'adhésion, 350 euros de cotisation

A NOTER : Nous vous demandons de nous faire parvenir deux chèques, l'un de 90 Euros qui correspond aux frais d'adhésion, non remboursable, et encaissé lors du dépôt de votre dossier, l'autre de 350 Euros qui sera encaissé lors de votre placement dans la famille d'accueil.

Ne procédez à aucune réservation de transport et ne partez pas avant d'avoir reçu l'accord explicite de la famille d'accueil, votre offre de placement et les coordonnées de votre bureau correspondant.

